



FACILITATEUR DE BASKET

HEBDO

BUREAU

DIRECTEUR

P.V. n°1 – 02 septembre 2025

Présent(e)s : Mmes. Marie DIDIENNE, Celine DIETENBECK, Christelle SCHMITT et Blandine LE FRANC-LEHNEN, Marion ZANGER

MM. Gilles LIX, Xavier OBERNESSER, Armand KOST et Yann MONTAGNE

Invités : Mmes. Laurence LEMARCHAND et Doriane DJELOU

MM. Julien EID et Léo IOANNOU

Excusé : Jean-Marc SCHNELL

Le Président **Yann MONTAGNE** ouvre la séance en saluant les membres du Bureau présents et les remercie pour leur participation à cette première réunion de la saison 2025-2026.

Il adresse ses remerciements au club du BSA et des communes de Gresswiller et de Dinsheim pour l'organisation de l'Assemblée Générale du Comité Départemental, qui s'est tenue le 27 juin dernier.

Il présente ensuite l'ordre du jour de la séance, articulé autour des points suivants :

1. Approbation des PV et BOI
2. Point début de saison
3. Actualités des Commissions
4. Point financier
5. Point Basket Center
6. Divers

I. Approbation des PV et BOI

- BOI n°1 du 02/07/2025 **approuvé à l'unanimité**
- BOI n°2 du 09/07/2025 **approuvé à l'unanimité**
- BOI n°3 du 16/07/2025 **approuvé à l'unanimité**
- BOI n°4 du 23/07/2025 **approuvé à l'unanimité**
- BOI n°5 du 30/07/2025 **approuvé à l'unanimité**
- BOI n°6 du 06/08/2025 **approuvé à l'unanimité**
- BOI n°7 du 13/08/2025 **approuvé à l'unanimité**

- BOI n°8 du 20/08/2025 **approuvé à l'unanimité**
- BOI n°9 du 27/08/2025 **approuvé à l'unanimité**

2. Point début de saison

Licences :

Yann MONTAGNE informe qu'au 2 septembre 2025, le CD67 recense 8 519 licenciés, soit une hausse de 0,7 % par rapport à la même période de la saison précédente.

Il propose que les licences hors-association soient désormais facturées aux personnes extérieures ne disposant d'aucune fonction spécifique au sein du CD67 et ce conformément aux tarifs définis dans les dispositions financières.

La proposition est validée à l'unanimité.

Il est également annoncé que **Laurent LELEU** a rejoint la commission Qualification.

Réunion de rentrée des clubs :

Yann MONTAGNE annonce que la réunion de rentrée des clubs se fera le samedi 13 septembre de 09h à 12h au Basket Center à Strasbourg. Les différentes interventions seront faites par les présidents de commissions.

Planning des réunions :

Yann MONTAGNE énonce le calendrier prévisionnel des différentes réunions de Bureau et du Comité Directeur.

06/10 : Réunion du Comité Directeur

03/11 : Réunion du Bureau

08/12 : Réunion du Bureau

12/01 : Réunion du Bureau et du Comité Directeur

09/02 : Réunion du Bureau

09/03 : Réunion du Bureau

07/04 : Réunion du Bureau

11/05 : Réunion du Bureau

08/06 : Réunion du Bureau et du Comité Directeur

Changement organigramme :

Yann MONTAGNE soumet les nominations suivantes :

- Claude SCHWAAB : Membre de la commission de contrôle
- Celine DIETENBECK : secrétaire générale adjointe
- Laurent LELEU : Membre de la commission sportive jeunes et seniors

Les nominations sont approuvées à l'unanimité.

3. Actualités des Commissions

- **Commission des Officiels (CDO)**

Un point détaillé a été présenté sur la situation des arbitres pour la saison 2025-2026.

Au 30 août 2025, la Commission recense un total de 178 arbitres engagés, répartis entre 166 arbitres départementaux et 12 arbitres stagiaires. Cependant, 15 réengagements sont encore en attente (7 arbitres départementaux et 8 stagiaires), malgré plusieurs relances effectuées auprès des intéressés.

Actuellement, 136 arbitres (dont 128 départementaux et 8 stagiaires) sont à jour de leur licence et de leur dossier médical. Il reste donc 42 dossiers à finaliser. Par ailleurs, un point a été fait sur les mouvements enregistrés par rapport à la saison précédente : on note 12 arrêts, 12 mises en année sabbatique et 9 reprises.

Concernant la rentrée des officiels, des stages de début de saison ont été programmés en fonction des groupes de niveau :

- Le dimanche 31 août 2025 de 8h30 à 12h30, pour les groupes 1 et 2 dans le club de Val de Villé
- Le samedi 6 septembre 2025 de 8h30 à 12h30, pour les groupes 1 et 2 dans le club de Schweighouse
- Le dimanche 7 septembre 2025 de 8h30 à 12h30, pour les groupes 3 et 4 dans le club du Racing de Strasbourg
- Le samedi 13 septembre 2025 de 8h30 à 12h30, pour les groupes 3 et 4 dans le club du BCNA

Une séance de rattrapage est également prévue lors du week-end des 4 et 5 octobre 2025, afin de permettre aux arbitres absents de régulariser leur situation.

Lors de ces journées de rentrée, une intervention de Mme Anne-Catherine Chevalier, représentant la LRGE, est prévue. Elle portera sur une thématique importante : la lutte contre les incivilités, sujet devenu prioritaire dans le développement de l'arbitrage et la formation des officiels.

En complément, un séminaire commun entre la CRO et la CDO a eu lieu le 23 août 2025 à Saint-Dié, en présence des deux salariés de la CDO. Cette journée de travail a été consacrée à deux axes principaux : la formation et les désignations des arbitres.

Enfin, la Commission soumet au Bureau une proposition d'ajustement des pénalités financières appliquées aux arbitres désignés sur FBI par le répartiteur, en réponse à une augmentation des manquements aux obligations d'arbitrage.

Les évolutions proposées sont les suivantes :

- Pour une absence non excusée sur une rencontre désignée non arbitrée, le montant de la pénalité serait porté de 15 € à 40 €. À titre de comparaison, cette pénalité est fixée à 40 € dans le CD68 et à 50 € au niveau de la LRGEB.
- Pour un retour tardif de convocation, lorsque l'arbitre est disponible sur FBI mais répond après le mercredi 12h00 pour le week-end suivant, la pénalité passerait de 10 € à 20 €. En comparaison, le CD68 applique une pénalité de 18 €, et la LRGEB de 32 €.

L'ensemble des propositions ont été voté à l'unanimité.

Ces ajustements ont pour objectif de renforcer la rigueur dans la gestion des désignations, tout en alignant le CD67 sur les pratiques d'autres structures régionales.

- **Commission Communication, marketing et évènementiel**

Marion ZANGER présente l'état d'avancement de la boîte à outils, qui vise à faciliter l'accès à l'information et à renforcer la pédagogie. Elle invite également, l'ensemble des commissions à lui faire remonter toutes questions relatives à la boîte à outils.

- **Commission Brûlage**

Armand KOST annonce l'ouverture de la plateforme de brûlage, créée par **Marie DIDIENNE**.

Christelle SCHMITT signale une nouvelle règle concernant le championnat jeune : un joueur doit avoir participé au minimum à 5 rencontres de la phase aller (brassage 1, brassage 2 et les rencontres aller du championnat démarrant en janvier 2026) afin de pouvoir prendre part aux rencontres retour de l'équipe réserve du championnat départemental (finales départementales comprises) sauf motif dument motivé.

- **Commission Technique**

Laurence LEMARCHAND informe que les journées de pré-saison ont débuté avec des retours positifs. La deuxième journée aura lieu à Gries le 14 septembre 2025.

D'autres actions sont en cours :

- Rentrée des sections sportives
- Lancement du 1er Brevet Fédéral Enfants (13 inscrits)
- Réflexions sur la Fête du Mini Basket
- Organisation du TIC dans le Bas-Rhin

- Commission Sportive Seniors et U21

Marie DIDIENNE fait un point sur les engagements seniors et les problèmes d'affichage (rencontres et classements) sur le site de la FFBB.

Elle propose la création d'un championnat U21 à 14 équipes, avec un début prévu le week-end des 26-27 septembre.

La proposition est votée à l'unanimité.

- Commission Sportive Jeune

Christelle SCHMITT indique que les championnats jeunes sont en ligne. Elle déplore néanmoins plusieurs erreurs de la part des clubs et propose que des mesures correctives soient envisagées.

Le Bas-Rhin dispose de 5 places en championnat régional filles. Tout comme 5 places en championnat régional garçons.

Elle soumet au vote une proposition sur les modalités de repêchage en championnat inter-départemental U13F et U13M :

Les équipes au ranking interpoules classées de 1 à 5 seront qualifiées pour le championnat LRGEB.

En filles, les équipes classées de 6 à 9 au ranking interpoules intégreront les championnats inter-départementaux 67-68.

En garçons, les équipes classées de 6 à 13 au ranking interpoules intégreront les championnats inter-départementaux 67-68.

En ce qui concerne les U13M, la meilleure équipe de D1 au ranking interpoules sera repêchée en championnat interdépartemental.

Pour les U13F, les 3 premières de D1 au ranking interpoules seront repêchées en championnat interdépartemental.

Pour les catégories U15 et U18, les équipes non qualifiées ni pour le championnat LRGEB, ni pour le championnat interdépartemental, seront reversées en D1 poule haute.

Les dispositions particulières suivront.

Proposition votée à l'unanimité et intégrée aux dispositions particulières.

Un retour est fait sur la composition des poules et la création du championnat.

- Commission Règlement

Une validation du règlement sportif est prévue après consultation à distance.

4. Point financier

Suite à la décision du Comité Directeur du mois de juillet, nous avons cessé le remboursement des emprunts du pool bancaire pour le Basket Center.

Un constat a été fait de la grande complexité à gérer 7 comptes courants et un livret dans 4 banques différentes. Avec l'aide de Céline, Julien et Lucas tous les flux financiers ont été réorientés sur 2 comptes de notre banque historique le Crédit Mutuel. (1 compte CD67 et 1 pour le Basket Center).

Suite à l'analyse du contrat d'assurance du BC, avec Julien nous avons constaté qu'un certains nombres de biens mobiliers et risques n'étaient pas déclarés (Equipements de la salle de fitness, Restaurant, Sauna, panneaux solaires). Le contrat est en cours de renégociation.

Le CD67 a constaté que le contrat de location de la caisse enregistreuse et du TPE est à un prix prohibitif. Le CD67 devra à minima réduire de 306€/mois à 177€. Et étudiera la faisabilité d'un transfert au Crédit Mutuel pour 99€/mois.

Lors de l'AG du CD67, la vice-présidente de la fédération **Stéphanie PIOGER** a annoncé la facturation des licences aux clubs directement par la Fédération.

Xavier OBERNESSER a contacté le Trésorier Général de la Fédération pour connaître les modalités de pratiques de cette décision. Il n'a eu aucune réponse. En conséquence, le CD67 facturera les clubs comme par le passé en 5 phases :

- 1er acompte : 50% de la saison précédente,
- 2nd acompte : 25% de la saison précédente
- 3eme acomptes : 25% de la saison précédente
- solde au 15 avril
- solde final, le cas échéant

Il a été convenu avec la Ligue Grand Est, que la part qui leur revient du 1er acompte leur sera versée dès paiement par les clubs.

5. Point Basket Center

Yann MONTAGNE informe que deux propositions de reprise du Basket Center ont été reçues et sont à l'étude.

Julien EID précise que deux nouveaux alternants ont rejoint la structure.

6. Divers

Yann MONTAGNE annonce que le match Bas-Rhin – Haut-Rhin aura lieu fin décembre dans le Bas-Rhin.

Gilles LIX tient à remercier l'ensemble des commissions ainsi que les salariés du CD67 pour leur engagement et leur professionnalisme tout au long de la saison 2024-2025.

Aucun autre point n'étant évoqué, le Président lève la séance à **21h15** en remerciant les membres présents.

La Secrétaire Générale,
Blandine LE FRANC-LEHNEN



Le Président,
Yann MONTAGNE

